

Mise en ligne : 13 octobre 2016.  
Dernière modification : 15 janvier 2022.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## COMPAGNIE DU GAZ ET DE L'ÉLECTRICITÉ POUR LA FRANCE ET L'ALGÉRIE

Société, 20 octobre 1875.  
S.A., 1917.

COMPAGNIE DU GAZ ET DE L'ÉLECTRICITÉ POUR LA FRANCE ET L'ALGÉRIE

S.A. frse au capital de 0,99 MF.

Siège social : AUBUSSON (Creuse), Usine à gaz

Registre du commerce : Aubusson, n° 2.057

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 364-365)*

Conseil d'administration

composé de 5 à 7 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 100 actions.

VALETTE (Julien)\*, 5, r. du Tribunal, Beaune ; pdt ;

VALETTE (Paul)\*, 16, av. de la Gare, Beaune ; secr. ;

VALETTE (Joseph)\*, Pont-Chevalier, à Cuisse-la-Motte (Oise) ;

MONCEAU (Emmanuel du)\*, 25, av. Rapp, Paris ;

GODARD (Jean)\*, à St-Martin-Château (Creuse) ;

TOUMIEUX (Charles)\*, à Royère (Creuse) ;

LECONTE (François)\*, à La Ribière (Creuse).

\* Administrateurs de la Cie du Gaz de Constantine.

[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Gaz\\_de\\_Constantine.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Gaz_de_Constantine.pdf)

Commissaires aux comptes

VALETTE (Eugène), 39, av. de la République, Paris ;

TOUMIEUX (Raymond), à Royère (Creuse).

Capital social. — Originaire : 0,396 MF ; actuellement : 0,99 MF en 9.900 act. de 100 fr., ttes nominatives.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 10 % sur le montant des act. Le solde : 20 % au conseil ; 80 % aux act.

---

GAZ ET ELECTRICITE POUR LA FRANCE ET L'ALGERIE  
(*L'Africain*, 14 juillet 1931)

Suivant la notice parue au *B.A.L.O.* du 6 juillet, cette société va procéder à l'émission de 40.000 obligations de 1.000 francs. 5 %.

---

1931 : rachat par la Société constantinoise d'énergie électrique  
[www.entreprises-coloniales.fr/empire/Centrale\\_energie\\_electrique.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/empire/Centrale_energie_electrique.pdf)

---

ÉLECTRORAIL  
(GROUPE EM EMPAIN)

---

Assemblée générale annuelle du 27 avril 1932  
(*L'Information financière, économique et politique*, 20 mai 1932)

Union électrique et gazière de l'Afrique du Nord

.....  
La Société constantinoise d'énergie électrique, dans laquelle l'Union électrique et gazière de l'Afrique du Nord a une participation, a, de son côté, poursuivi la réalisation de son programme. La centrale de Bône, aujourd'hui presque terminée, sera inaugurée prochainement. La Société Constantinoise a, d'autre part, pris le contrôle de la Compagnie du gaz et de l'électricité pour la France et l'Algérie et de la Compagnie du Gaz de Constantine. sociétés de production et de distribution d'électricité et de gaz qui déploient leur activité dans les régions de Philippeville et de Constantine.

---

[Desfossés 1956/1205]

Gaz et électricité pour la France et l'Algérie

---